

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 19 Décembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 13 Décembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, M. MARY, Mme PEREZ, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M COMBARET, Mme CURCIO, MM. TOMI, BARTOLI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	Mme POLI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. MARCANGELI	à	Mme GUERRINI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PIMENOFF, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. SBRAGGIA, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 19 Décembre 2011

Délibération N°2011 / 323

**Actions de médiation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année
2012.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts propose depuis sa réouverture au public en juin 2010 une offre culturelle variée, accessible et de grande qualité. La volonté du cardinal Fesch de créer un institut des études à Ajaccio prend tout son sens grâce à la mise en place d'actions de médiation qui sont en adéquation à la fois avec les attentes de la population et avec les missions de service public du Palais Fesch. Durant toute l'année des animations diversifiées et pédagogiques, ne nécessitant aucune connaissance préalable en histoire de l'art, seront proposées à un large public afin de le sensibiliser aux œuvres de la collection permanente et celles présentées dans le cadre des expositions temporaires.

L'ensemble des actions de médiation culturelle du palais Fesch s'articule autour de trois axes, les actions envers les publics adultes, le jeune public et les publics handicapés.

1) Les actions à destination des publics adultes

A) Des animations régulières

- ***Une heure, une œuvre***

Cette animation se déroulera durant l'année scolaire une fois par mois, soit 10 séances environ. Ces séances ont lieu le lundi, à l'heure du déjeuner, de 12h30 à 13h30. L'horaire de cette action permet d'accueillir de nouvelles personnes qui ne fréquentent pas ou peu les animations proposées au Palais. Une œuvre de la collection est analysée dans le détail afin d'apprendre à voir comment fonctionne la représentation qui est contenue dans une peinture. En effet, toute image se décompose en différentes parties qui forment des éléments et qui répondent à des règles particulières de lecture.

- ***Visites guidées thématiques : des tableaux aux livres***

Cette animation se déroulera durant l'année scolaire, une fois par mois, soit 10 séances environ. Ces séances ont lieu le vendredi à 14h30.

Ces visites seront effectuées par Madame Annick Le Marrec, documentaliste au Palais Fesch, titulaire d'un DEA d'histoire de l'Art. Elles s'articuleront autour de la présentation des collections permanentes et des différents thèmes (natures mortes, nativité, etc.) présents dans l'histoire de la peinture. La collection Fesch, possède de nombreuses toiles de différentes époques, traitées avec des regards et partis pris tout à fait différents selon les artistes et qui illustrent ces thèmes récurrents dans l'histoire de l'art. Après la présentation dans les salles d'exposition permanentes, les visiteurs approfondiront le thème traité en étudiant des livres à la bibliothèque d'histoire de l'art du musée.

- ***Cours d'histoire de l'art***

Cette animation proposera 6 séances, du mois de janvier au mois de juin 2012. Monsieur Corentin Dury, historien d'art, ainsi que Madame Camille Faggianelli, historienne de l'art, assureront une série de cours sur l'histoire de la peinture autour de la connaissance des primitifs, et de la manière dont ces tableaux ont pu être appréciés au cours des siècles.

- ***Un cycle de conférences en langue corse***

Cette animation se déroulera durant l'année scolaire une fois par mois, soit 10 séances. Ces séances ont lieu le vendredi à 15h. M. Tony Fogacci, maître de conférences en langue et

culture corses, animera ces conférences thématiques pour faire découvrir le département des peintures corses du Palais Fesch.

- ***Les concerts Dimanche au musée***

Un concert sera organisé le 3^{ème} week-end de chaque mois.

Ces concerts de musique de chambre sont programmés, soit par la Direction de la culture de la ville d'Ajaccio, soit par le Palais Fesch. Cette programmation sera complétée par les concerts organisés l'été (juin, juillet, août, septembre) en lien avec l'exposition estivale.

- ***Visites guidées du Palais Fesch***

Une prestation de visite guidée dans le musée, confiée à des guide-interprètes, sera maintenue deux fois par semaine tout au long de l'année.

La Fédération régionale des guides interprètes et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts poursuivront leur coopération grâce à l'organisation de cycles de formation autour des collections du Palais durant la période hivernale à destination des membres de la Fédération.

- ***Un atelier de pratique artistique : cours de peinture***

Cet atelier de peinture se déroulera durant l'année scolaire une fois par quinzaine (sauf les vacances scolaires). Ces séances auront lieu le samedi après-midi et seront animées par Carmel Poliferio, professeur d'Arts plastiques et artiste peintre. La pratique de la peinture ou du dessin se fait en lien direct avec les thèmes présents dans les œuvres du musée.

- ***Un cours de copisme***

Cet atelier de peinture se déroulera durant l'année scolaire, une fois par quinzaine (sauf les vacances scolaires). Ces séances auront lieu le samedi après-midi et seront animées par Michel-Ange Poggi, artiste peintre. Les œuvres du musée sont copiées dans un but pédagogique. Ce cours a lieu dans les salles d'exposition permanente, et permet aux artistes en devenir, d'apprendre les règles de cet exercice.

- ***les animations hors les murs***

Des opérations de sensibilisation aux collections du Palais Fesch seront mises en place en lien avec des structures de la ville d'Ajaccio dans les quartiers: maisons de quartiers (Saint-Jean, Résidence des Iles, Mezzavia, Salines, maison des Aînés, et médiathèques).

Certaines actions ont déjà eu lieu avec ces structures ou sont en cours de réalisation ; de nouvelles actions seront menées.

B) Les activités ponctuelles

- ***En lien avec les expositions temporaires***

- Conférence autour de l'exposition hivernale *Un monde sans mesures*

Une conférence en lien avec cette exposition devrait être effectuée par M. Henri Claude Cousseau, Directeur honoraire de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris évoquant la création contemporaine aujourd'hui

- Concerts en lien avec l'exposition estivale *Le primitif était presque parfait*

Trois concerts en lien avec cette exposition temporaire seront joués dans la Grande Galerie. Ils auront lieu du mois de juillet au mois de septembre 2012.

- Conférences autour de l'exposition temporaire *Le primitif était presque parfait*

Des conférences autour de cette exposition temporaire seront effectuées par Madame Eshter Moench, conservateur honoraire du Patrimoine et commissaire de l'exposition et par Monsieur Michel Laclotte, Président honoraire du musée du Louvre.

- ***En relation avec les manifestations nationales***

Les manifestations nationales, qui sont des occasions privilégiées pour faire découvrir le musée, seront menées dans le cadre du réseau des musées de Corse, le Palais Fesch étant le chef de file de ce réseau qui regroupe les sept musées labellisés *Musée de France* en Corse. L'entrée et les animations proposées à tous les publics seront gratuites.

- Journées européennes du patrimoine 2012

Le musée ouvrira ses portes en proposant aux nombreux visiteurs une amplitude horaire plus étendue ainsi que des concerts qui seront présentés dans les salles du musée et dans la cour du Palais.

- La nuit des musées

Le musée ouvrira ses portes jusqu'à 23 heures, des animations musicales et visite thématique seront proposées pour rythmer la soirée.

- La fête de la science

Le musée s'inscrira au travers d'ateliers sur les techniques de peinture utilisées ou encore sur les différentes techniques de restauration des œuvres. Ces ateliers seront ouverts à certaines classes du second degré.

C) Les supports de médiation culturelle

Les supports de médiation culturelle (guide d'aide à la visite, plan du Palais, livret, dépliant, pochette presse, fiche presse, affiches tout format, etc.) sont les liens les plus directs entre les différents publics et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts. Ils permettent d'une part de communiquer au plus grand nombre (affichages, flyer, dépliants, etc.) et d'autre part d'acquérir les outils de connaissance indispensables à la bonne découverte, compréhension et appropriation du lieu (guide d'aide à la visite, plan du Palais, livret, dépliant jeune public, pochette presse, fiche presse, etc.). Ces supports peuvent aussi prendre la forme d'objets dérivés tels que les cartes postales, petits cahiers, et dans ce cas permettre l'encaissement de recettes supplémentaires relativement importantes.

II) Les actions à destination du jeune public

A) Les publications pédagogiques

- ***Les livrets Jeune public***

La série de douze livrets pour le jeune public, initiée en 2010, dont quatre sont déjà parus (*Les Primitifs et la renaissance, Saint Jérôme, La peinture baroque et Les natures mortes*), sera complétée par *Les âges de la vie* et *Napoléon et les siens*. Chaque livret est constitué d'une quarantaine de feuillets et comprend des reproductions couleurs.

Ces ouvrages sont édités sous la direction de Philippe Costamagna et sont en vente à la boutique du Palais Fesch, ils remportent un vif succès.

- ***Le livre animé***

Un livre animé ou un livre *pop'up* (qui développe les images en volume quand on l'ouvre) regroupant dix chefs d'œuvres présents dans les collections du Palais. Très apprécié des enfants, ce livre sera accompagné de petits textes et donnera l'illusion de la troisième dimension.

- ***Les mallettes pédagogiques***

Réédition des mallettes pédagogiques (1 seul jeu actuellement) traitant des natures mortes, des âges de la vie, des portraits.

- ***Petit guide d'aide à la visite***

Edition d'un petit guide d'aide à la visite gratuit, comprenant un petit jeu de piste permettant aux enfants de créer leur parcours de visite du Palais tout en s'amusant.

- ***Edition jeune public exposition estivale***

Sur le modèle de l'édition jeune public consacrée à l'exposition *Titien, l'étrange homme au gant*, on traitera du sujet de la grande exposition de l'été *Le Primitif était presque parfait* afin d'éveiller l'intérêt des lecteurs à partir de 9/10 ans, mais aussi des enseignants qui ont acheté le premier. (40 pages avec reproductions en couleurs).

- ***Livret d'accompagnement de l'exposition dossier de l'hiver 2012-2013***

Afin de rendre accessibles aux plus jeunes, la problématique traitée ainsi que les passerelles entre l'art contemporain et l'art ancien.

B) Animations régulières pédagogiques

- **Stages d'arts plastiques** pendant les vacances scolaires pour les 12-17 ans

Ateliers d'arts plastiques sous forme de stages de 3 jours pendant les vacances scolaires pour les 12-17 ans. Dirigés par des artistes expérimentés, ces stages visent à faire connaître les œuvres du musée par le biais de l'appropriation et de la réinterprétation d'un tableau choisi, expliqué et décortiqué, à l'aide de diverses techniques enseignées et utilisées par l'artiste intervenant.

- **Ateliers des enfants pour les 6-11 ans**

Ateliers des enfants pour les 6-11 ans, hors vacances scolaires, visant à la découverte des œuvres exposées et à l'apprentissage de diverses techniques de création plastiques. Ces ateliers sont dispensés les mercredis et les samedis.

- **Accueil des scolaires**

Accueil des scolaires de la maternelle au lycée, sur rendez-vous, pour des parcours prédéfinis ou des parcours élaborés sur mesure avec les enseignants.

La diversité des thèmes et les grandes périodes de l'histoire de l'art que recouvrent les collections du Palais Fesch, permettent d'élaborer un large panel de parcours pour sensibiliser et initier les jeunes publics à l'art pictural.

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts accueille le public scolaire, de la maternelle au lycée, gratuitement le lundi de 10h à 17h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi et le vendredi de 12h à 17h.

L'enseignant peut conduire seul sa visite ou bien peut faire appel au secteur pédagogique pour établir et animer un parcours choisi ou réalisé sur mesure, afin qu'il corresponde à un projet de classe.

Les visites conduites par l'enseignant : le secteur pédagogique peut être sollicité pour avoir des informations, emprunter des mallettes pédagogiques afin de préparer la venue de la classe.
Les visites conduites par le secteur pédagogique : l'enseignant contacte le secteur pédagogique afin de choisir ou de définir un parcours qui sera mené par Eva Lando.

- **Visites guidées thématiques**

Visites guidées sur thématiques programmées le mercredi après-midi pour le public enfants-parents « la découverte du musée en Famille ». La visite du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts peut enfin s'envisager en famille.

Les parcours, assurés par Eva Lando, sont proposés autour de thèmes variés et conçus pour que parents et enfants en profitent ensemble. C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les œuvres sous un angle différent et de manière ludique.

III) Animations spécifiques pour les publics handicapés

Accessibilité, démocratisation, sensibilisation, le Palais Fesch a fait de grands pas dans ses actions menées depuis cette dernière décennie envers divers publics. Les personnes en difficulté, handicapées, en insertion, ont toujours été accueillies par le secteur pédagogique sur demande des éducateurs (IME, CAT, Ajaccio insertion, FALEP, personnes malvoyantes ou malentendantes, etc.).

Il y a une volonté de la part de ces publics d'accéder à la culture, mais il y a aussi notre devoir de leur donner les meilleurs moyens pour y accéder. Aussi, le secteur pédagogique mènera une action plus approfondie sur l'année 2012.

Nous pourrions désormais pallier ce manque et proposer des parcours traduits simultanément en langue des signes. La maîtrise parfaite de ce mode de communication par un agent du Palais Fesch, nous permet de proposer ce nouveau service régulièrement.

- **Visites guidées en langue des signes** pour enfants et pour adultes
- **Visites guidées** avec description minutieuse et détaillée pour les malvoyants.
- **Ateliers de création d'œuvres en trois dimensions** par des handicapés en partenariat avec les Instituts Médico-Educatifs, pour permettre aux malvoyants de « voir » avec leurs doigts une sélection d'œuvres du musée.
- En accompagnement de ces réalisations, il sera fait des répliques en plâtre de sculptures du musée afin qu'elles puissent être touchées.
Ces travaux pourront être exploités aussi avec les enfants des écoles pour développer leurs sens, et apprendre à regarder les œuvres différemment.

Animations ponctuelles

- Balades contées de Noël pour les enfants dans le musée. Animation conçue pour être présentée lors des fêtes de fin d'année, adaptée pour les enfants et leurs parents.

Budget prévisionnel en annexe

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

d'approuver la programmation d'activités de médiation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse.

de dire que les crédits nécessaires à cette proposition seront proposés à l'inscription du BP 2012, en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6285, 6185, 6236 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 16 décembre 2011,

**APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,**

La programmation d'activités de médiation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, telle qu'exposée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

A signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

AUTORISE

Le maire à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse.

DIT

Que les crédits nécessaires à cette proposition seront proposés à l'inscription du BP 2012 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6285, 6185, 6236 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI